



Première Conférence des ministres chargés de la réduction des risques de catastrophe du Pacifique
14–16 septembre 2022
Nadi (Fidji)

Réunion hybride : en présentiel et à distance
ORDRE DU JOUR ANNOTÉ PROVISOIRE

Voici l'ordre du jour annoté provisoire de la première Conférence des ministres chargés de la réduction des risques de catastrophe du Pacifique

Jour 1, mercredi 14 septembre

1. **Cérémonie traditionnelle de bienvenue, première Conférence des ministres chargés de la réduction des risques de catastrophe du Pacifique (17 h)**
Organisée et animée par le Gouvernement des Fidji sur le lieu de la Conférence.
2. **Réception de bienvenue proposée par le Gouvernement des Fidji (de 18 h à 21 h)**
Organisée sur le lieu de la Conférence.

Jour 2, jeudi 15 septembre

1. **Prière d'ouverture (9 h)**
Organisée par le Gouvernement des Fidji.
2. **Désignation du-de la président-e (9 h 15)**
Effectuée sous l'égide de la CPS, qui invite les ministres à désigner et soutenir un-e candidat-e à la présidence.
3. **Ouverture et allocution d'ouverture par le-la président-e (9 h 20)**
Le-La président-e déclare la séance ouverte et prononce une allocution d'ouverture.



4. **Adoption de l'ordre du jour et du programme de la Conférence (9 h 35)**

Le·La président·e invite les ministres à adopter l'ordre du jour de la Conférence.

5. **Remarques liminaires par la Communauté du Pacifique et le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique**

- a. Secrétaire général du Forum des Îles du Pacifique (9 h 40)
- b. Directeur général adjoint de la Communauté du Pacifique (9 h 50)

PAUSE (10 h) – Photographie officielle

Le·La président·e formule quelques remarques importantes pour expliquer aux parties prenantes, aux partenaires du développement et aux bailleurs en quoi consisteront les séances 6, 7 et 8. Ces premières séances permettront aux ministres d'interagir avec des représentants de diverses parties prenantes et de dégager des possibilités de renforcer la collaboration, les partenariats et les initiatives le long de trois axes d'intervention principaux s'agissant du renforcement de la résilience face au changement climatique et aux catastrophes : ***le développement tenant compte des risques, la préparation et la réponse aux catastrophes, et le relèvement résilient.***

6. **Développement tenant compte des risques – améliorer la cohérence dans la gestion des risques climatiques et des risques de catastrophe (10 h 30)**

On ne saurait surestimer l'importance de la prise en compte des risques dans le développement. Une meilleure prise en compte des risques dans les démarches de développement aux niveaux national et infranational permet d'accroître la résilience des communautés du Pacifique et, partant, de limiter les effets globaux du changement climatique et des catastrophes. Il est primordial que les ministres chargés de la gestion des risques de catastrophe se mobilisent pour promouvoir l'adoption d'approches du développement tenant compte des risques dans les pays insulaires océaniques.

7. **Préparation et réponse aux catastrophes (11 h 45)**



Une préparation et une réponse ciblées aux catastrophes constituent un élément clé de l'ensemble des interventions de gestion des risques de catastrophe. Si elles sont bien planifiées et mises en œuvre, elles peuvent réduire significativement l'impact potentiel des aléas. Un appui des ministres pourrait donner une impulsion considérable à plusieurs initiatives prévues ou déjà en cours aux niveaux régional et national dans le Pacifique. Ces initiatives seront évoquées lors de la séance et des pistes seront proposées pour la mise en place d'appuis au niveau ministériel.

PAUSE (13 h) – Déjeuner

8. Relèvement résilient (14 h)

Les préoccupations humanitaires sont, à juste titre, au centre des préoccupations des pouvoirs publics et des diverses parties prenantes à la veille et au lendemain d'une catastrophe. Dès le début de la phase de réponse humanitaire, les pays doivent toutefois se pencher sur les éléments à mettre en place pour le relèvement à court et à plus long terme. Sur la base de l'expérience des différents pays, cette séance est l'occasion d'évoquer plusieurs pistes pour l'amélioration du relèvement.

PAUSE (15 h 30)

9. Tirer parti des possibilités de renforcement de la gestion des risques de catastrophe dans le Pacifique (16 h, à huis clos)

Cette séance à huis clos est l'occasion pour les ministres de revenir sur les échanges menés avec les parties prenantes lors des séances 6, 7 et 8, l'objectif étant de dégager des pistes pour le renforcement des progrès déjà accomplis dans le Pacifique le long des trois axes stratégiques.

Jour 3, vendredi 16 septembre

10. Visite de terrain : camp de Blackrock (de 9 h à 11 h 30)



Cette visite, dans la région de Nadi, vise à donner aux ministres un aperçu de la logistique et des capacités d'entreposage du camp de maintien de la paix, d'assistance humanitaire et d'aide post-catastrophe de Blackrock.

11. Séance d'information sur la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe par le Gouvernement de l'Australie et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (11 h 30)

Les ministres se rassemblent pour cette séance. L'objectif est que le Gouvernement de l'Australie et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes informent les ministres du programme et des préparatifs de la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe, qui aura lieu à Brisbane (Australie) du 19 au 22 septembre 2022.

12. Engagement à agir : ce que les ministres peuvent s'engager à faire collectivement pour renforcer la mise en œuvre des mesures de résilience en Océanie (12 h, à huis clos)

Sur la base des débats menés durant la deuxième journée, et en particulier eu égard aux résultats des discussions menées lors des séances 6, 7, 8 et 9, les ministres sont invités à présenter de brefs exposés sur leurs engagements en faveur de la mise en œuvre du programme de renforcement de la résilience aux échelons national et régional. Les interventions des ministres étayeront le projet de déclaration.

PAUSE (13 h) – Déjeuner

13. Adoption de la déclaration de la première Conférence des ministres chargés de la réduction des risques de catastrophe du Pacifique (14 h, à huis clos)

Les ministres sont invités à approuver la déclaration de la première Conférence des ministres chargés de la réduction des risques de catastrophe du Pacifique. Dans cette déclaration, les ministres s'engageront à agir collectivement pour résoudre les questions clés et donner suite aux possibilités mises en lumière au cours de la Conférence.

14. Clôture officielle (15 h)



Le·La président·e invite les ministres, la CPS et le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique à formuler des remarques finales. Il·Elle prononce ensuite une allocution de clôture et déclare la Conférence close.

15. Point presse (16 h)

Ce point presse sera l'occasion de préciser les conclusions de la Conférence et de présenter la Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe, qui aura lieu à Brisbane (Australie) du 19 au 22 septembre 2022.

Des représentants du Gouvernement des Fidji, de la CPS, du Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique, du Gouvernement de l'Australie et du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes y participeront.

16. Réception de clôture proposée par le Gouvernement des Fidji (de 19 h à 21 h)